

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2016

L'an deux mil seize, le 11 octobre à 20h00.

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au siège du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole ROIRE, Maire.

Présents : MM. DE VAUJANY, CASTILLE, CROS, VIDAL, Mmes ROIRE, DUCLERCQ, BAYSSIÈRES, COUTIER, PELOUX, PENON.

Absents excusés : M. BARTON, Mmes KEMPEN (procuration à Mme DUCLERCQ Michèle), BLOT.

Absents : MM. DELMON, MATEOS.

Secrétaire de séance : Jean DE VAUJANY.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 20h15.

Mme le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 20/09/16. Vote : UNANIMITÉ.

Mme le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux thèmes à l'ordre du jour à savoir : CDG 47, adhésion à la mission CONSIL 47 et projet de construction d'un Club House de Football, validation contrat de maîtrise d'œuvre et du contrat SPS. Vote : UNANIMITÉ.

HALLE DE MARCHE, TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE MISE AUX NORMES, VALIDATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) présenté et la décomposition des travaux par lot comme ci-après : lot n° 1 : Gros œuvre ; lot n° 2 : Charpente métallique - couverture - serrurerie ; lot n° 3 : Electricité ; lot n° 4 : Sablage - protection du chantier et lot n° 5 : Peinture. Approuve le mode de passation de marché public de travaux selon la procédure adaptée et autorise Mme le Maire à lancer la procédure et à signer les marchés correspondants, ainsi que les actes y afférents.

SECURITE ROUTIERE, DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE, ANNEE 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres, accepte les devis, comme ci-après, d'un montant total de 7 235.18 € H.T. soit, 8 682.21 € TTC :

- « TECHNO PEINT », pour la fourniture de peinture routière d'un montant total de 1 157.20 € H.T. soit, 1 388.64 € TTC ;
- « CHELLE SIGNAUX GIROD » pour la fourniture de panneaux de signalisation d'un montant total de 2 948.96 € HT soit, 3 538.75 € TTC ;
- "SARL ADEX PIERRE" pour la fourniture de bornes avec anneau d'un montant de 1 640.00 € HT soit 1 968.00 € TTC ;
- "TOUT FAIRE MATERIAUX" pour la fourniture de chaîne soudée et de maillon rapide d'un montant de 314.02 € HT soit 376.82 € TTC ;
- "ALEC" pour la fourniture de balises J11 blanches d'un montant de 1 175.00 € H.T. soit 1 410.00 € T.T.C. Sollicite du Département une subvention provenant de la répartition du produit des amendes de police ; Adopte le plan de financement suivant : subvention départementale : 40 % 2 894.07 € et emprunt ou autofinancement : 60 % 4 341,11 € ; S'engage à inscrire le projet en recettes et dépenses au Budget Primitif 2017.

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR, PROJET DE MISE EN CONFORMITE DE L'ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL, DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal, vote la réalisation des travaux de mise en conformité de l'éclairage du terrain de football pour un montant total de travaux de 37 110.53 € HT ; Accepte le devis du SDEE 47 ; Sollicite de la Fédération Française de Football (FFF) une subvention dans le cadre du programme «Fonds d'aide au football amateur» ; adopte le plan de financement suivant :

- Subvention FFF : 25 % du coût HT de l'opération : 9 277.63 €
- Emprunt ou autofinancement : 75 % du coût HT de l'opération : 27 832.90 €

S'engage à inscrire le projet en recettes et dépenses au Budget 2017.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 01/12/16 ; vote la suppression du poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 01/12/16 ; vote la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à

temps non complet (31 heures hebdomadaires), à compter du 01/01/17 ; vote la suppression du poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31 heures hebdomadaires), à compter du 01/01/17.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE CANCON, ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe, pour l'année 2016-2017, le montant de la participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles à 810.00 € par enfant.

REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET PSPL D'UN MONTANT TOTAL DE 377 736.00 € AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE, MISE AUX NORMES, REHABILITATION ET/OU CREATION DE DIVERS BATIMENTS PUBLICS AU SEIN DE LA COMMUNE DE CANCON DANS LE CADRE DE L'ENVELOPPE "RESSOURCE BEI"

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser, pour le financement des opérations ci-dessus, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt pour un montant total de 377 736.00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- * Ligne de Prêt : PSPL taux fixe sur ressource européenne ;
- * Montant : 377 736.00 € ;
- * Durée de la phase de préfinancement : 3 mois
- * Durée d'amortissement : 20 ans ;
- * Périodicité des échéances : trimestrielle ;
- * index : taux fixe ;
- * Taux d'intérêt actuariel annuel : 1.14 % ;
- * Amortissement : déduit
- * Typologie Gissler : 1A ;
- * Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt.

Prend note que le taux à ce jour est de 1.14 % mais qu'au moment de la signature du contrat de prêt il pourrait être différent et autorise en conséquence Mme le Maire à contractualiser à un taux différent si tel est le cas ; Autorise Madame le Maire, déléguataire dûment habilitée, à signer seule le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

BUDGET COMMUNAL, DECISION MODIFICATIVE N° 3

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres, approuve les modifications du Budget communal 2016, comme suit :

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		RECETTES
TOTAL		0.00 €
2313-51	construction	- 10 000.00 €
21568-51	Autre mat outils d'incendie et de défense	+ 4 000,00 €
2315-51	Installation matériel outillage techniques	+ 6 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- 240.00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	+ 240.00 €

MOTION PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION DU BUREAU DES DOUANES ET LA DISPARITION DE LA BRIGADE DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION DES DOUANES D'AGEN

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres, affirme son opposition à toute éventualité de fermeture, en demandant instamment le maintien de la brigade de surveillance et d'intervention des Douanes d'Agen ainsi que de ses moyens ; Demande au Ministre des Finances et des Comptes publics de reconsidérer l'impact du projet régional et de veiller au maintien du service public des douanes sur notre territoire, situé à un carrefour géographique sensible ; Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette opération.

CDG 47, ADHESION A LA MISSION "CONSIL 47"

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au service facultatif créé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sous le nom de mission « CONSIL47 » ; Précise que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation seront ouverts au budget ; Autorise Mme le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission « CONSIL47 », résiliable et révisable annuellement, et tous actes s'y rapportant.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE DE FOOTBALL, VALIDATION CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DU CONTRAT SPS

Le Conseil municipal, à la majorité des membres (7 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS), Vote la réalisation des travaux de création d'un Club House de Football pour un montant total de travaux de 44 900.00 € HT soit 53 880.00 € TTC ; Accepte la proposition d'honoraires de M. SOBAC Alain, architecte DPLG, au taux de 8 % du coût total des travaux H.T. pour la réalisation d'une mission de base ; Décide DECIDE de confier la mission de coordonnateur S.P.S. sur ce chantier à M. SOBAC Alain, architecte DPLG, moyennant une rémunération de 800.00 € HT soit 960.00 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Mme ROIRE :

- Informe les élus, que pendant les travaux de la Halle, le marché hebdomadaire pourrait être déplacé devant la Mairie, une consultation des "marchands ambulants" est prévue ;
- Rappelle "l'opération compostage" menée par la CCBHAP. Le service environnement souhaite mettre l'accent sur le compostage et inciter les particuliers à faire du compost pour réduire leurs déchets. Le composteur, en bois ou en plastique, est gratuit. Les personnes intéressées peuvent contacter Laure BRISSET au 05.53.49.52.91 et/ou laure.brisset@ccbastides47.fr. Il est également proposé de mettre en place des composteurs collectifs avec un référent ;
- Donne lecture d'un courrier de la Préfecture de Lot-et-Garonne au sujet de la sécurisation des écoles et des établissements scolaires. Des crédits exceptionnels sont mis à disposition des collectivités territoriales pour permettre la réalisation de travaux urgents de sécurisation indispensables à la lumière des plans particuliers de mise en sûreté et/ou diagnostics de sûreté. Un dossier sera déposé par la Mairie avant le 15 octobre 2016, délai de rigueur ;
- Informe que l'école organise deux manifestations le jeudi 24 novembre 2016 : Permis Vélo et le jeudi 1er décembre 2016 : rencontre USEP. La salle des sports sera réquisitionnée et les associations concernées seront prévenues ;
- Rappelle que chaque année l'école accueille des élèves en stage. Les repas des stagiaires le midi ne sont pas pris en charge par la mairie ;
- Fait part aux élus du mot de remerciement du Secours Populaire Français pour la subvention allouée ;
- Fait part de la demande de l'association "Vous Etes Ici" qui propose sur le territoire de la communauté des communes des représentations de théâtre. Trois nouveaux spectacles sont programmés pour 2016/2017 "Souvenirs Assassins", "Maintenant l'Apocalypse" et "Villa". Il convient de choisir avec eux les dates et le lieu de représentation à Cancon. Les élus acceptent d'allouer à cette association une subvention de fonctionnement de 300.00 € (budget 2017).

M. VIDAL : Donne le compte rendu des réunions de la commission intercommunale "Environnement" au sujet de la mise en place de la redevance incitative. Le projet consiste à installer sur le territoire des colonnes enterrées ou semi-enterrées avec identification de l'apporteur dans l'objectif de diminuer le volume des ordures ménagères.

M. CROS : Informe les élus qu'une réunion est programmée le 26 octobre 2016 à 20h00 pour finaliser l'acquisition de défibrillateurs (réunion avec le commercial, la CCBHAP et les Maires des communes intéressées).

Fait à CANCON, le 14 octobre 2016

Madame le Maire, Carole ROIRE